

ALTERNATIFS DEMOCRATIQUES CONTRE L'INÉGALITÉ ET LE MANQUE D'ÉQUITÉ, EN TEMPS DE CRISE GLOBALE

**Document de la «Mesa d'Articulation des Associations Nationales et des réseaux
des ONG d'Amérique du sud et Caraïbes »**

Le monde affronte des moments de prise des décisions importantes. Nous vivons au cœur de différentes crises à échelle mondiale de dimensions financières, économiques, énergétiques, alimentaires et climatiques. Souvent, toutes ces crises se produisent en même temps et demandent des réponses rapides. Cette situation doit être prise en charge car elle affecte les conditions de vie dans le monde entier et provoque des effets difficiles à prévoir. Ces effets nuiront sans doute de façon directe aux pays du sud.

En Amérique Latine et dans les Caraïbes nous savons, par notre vécu, qu'une des conséquences la plus évidente de ce type de crises est la croissance du fossé d'inégalité, du manque d'équité et d'exclusion dans toutes nos nations. Ces expériences nous montrent que l'analyse de ces crises demande un regard qui aille plus loin que la conjoncture actuelle des phénomènes sans rapport. Nous devons voir au-delà des apparences mettant en relation des données. Nous ne devons pas réduire la discussion à une analyse technique qui prenne le pas sur la réalité pour justifier les inégalités et les asymétries dans une planète bourrée de tous ces problèmes. Cette vision est incapable de réduire la disparité entre riches et pauvres et elle nous conduit à une insupportable pression que nous exerçons sur l'environnement.

A cet égard, les crises mettent en évidence l'inégalité et le manque d'équité mondiale qui sont devenus des faits incontournables de notre réalité. C'est la population même qui a fait ce dernier constat et qui l'a mis sur la table du débat en dénonçant de façon permanente les politiques néolibérales. Ces dernières furent exécutées massivement depuis les années 80 et elles ont augmenté dramatiquement les asymétries économiques entre les nations et à l'intérieur de celles-ci. Les chiffres que les institutions internationales font connaître aujourd'hui ratifient ceux que nos organisations savaient déjà: le fossé salarial entre les pays pauvres et riches a augmenté pendant les derniers cinquante ans.

De la même façon, le manque d'équité ne fait que croître à l'intérieur de la plus part des nations. La solution aux crises de manière conventionnelle (partis politiques et modèle capitaliste) ne peut qu'augmenter l'ampleur de cette crise. Une réponse alternative à cette crise est peut être, l'opportunité d'inverser ce chemin de pensée qui nous entraîne vers l'exclusion de la plupart de la population.

POURQUOI L'INÉGALITÉ NOUS INQUIETE ?

Nous sommes face à un moment critique de l'histoire. Nous semblons être condamnés à des injustices extrêmes. En réponse nous nous reconnaissons interdépendants comme membres d'une même communauté humaine avec un destin partagé. L'inégalité global nous frappe parce qu'elle porte atteinte à la dignité inhérente de tous les êtres vivants.

En même temps, les inégalités globales nous inquiètent parce que de la résolution de ces différentes inégalités dépend le fait de vivre en paix et en sécurité à échelle nationale comme internationale. Il faut réduire de façon significative l'inégalité économique et politique. Les réduire nous permettra de travailler et de résoudre des crises comme la sécurité de l'emploi et des revenus, l'accès à la santé et à l'éducation, les possibilités d'insertion sociale, les causes du changement climatique, la résolution des conflits et la non violence, infiniment liés.

Des éléments spécifiques ont aggravé l'inégalité dans diverses régions du monde. Par exemple, le virus du VIH/SIDA a approfondi les différences entre l'Afrique et le reste du monde concernant l'accès à l'immunisation, à l'attention mère-enfant, à la nutrition et à l'éducation. L'inégalité des revenus entre les sexes, des accès à l'éducation et aux postes de responsabilité publique reste même si les discours officiels les condamnent.

L'appel pour la conquête d'une égalité réelle dans nos sociétés demande des exigences éthiques dans nos actions à travers la connaissance, la liberté et le pouvoir. Nous parlons d'une responsabilisation mutuelle, des uns envers les autres qui devient actuellement une préoccupation centrale pour tous les peuples.

Pour cela, la proposition des modèles de vie durable qui permettront aux différentes cultures de trouver leurs propres façons de développement, non conduites par des matrices déjà établies, est nécessaire. Nous reconnaissons que pour dépasser les inégalités il est essentiel de prendre en compte des variables plus complexes que la redistribution économique. Valoriser les femmes, les peuples indigènes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes, les personnes homosexuelles, les communautés d'origine africaine et tous les groupes qui ont fait ou font l'objet de discrimination, de violations de leurs droits et d'exclusion est indispensable.

L'INÉGALITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ INCONTOURNABLE.

Le défi de l'inégalité globale nous propose de surmonter le fatalisme qui dit que le manque d'équité est une donnée de la réalité immuable. Notre premier pas doit nous réveiller à une nouvelle conscience qui nous permettra d'obtenir de la confiance dans nos capacités humaines d'interdépendance et de responsabilité globale.

Selon des données historiques de 1800, l'inégalité économique entre les différentes régions du monde fut insignifiante. Depuis la situation a changé radicalement. À partir de 1900 la différence salariale entre les pays riches du nord et du sud s'est accru jusqu'à une proportion de 1 à 4. Le fossé entre riches et pauvres a augmenté avec un rythme sans cesse plus accéléré. Aujourd'hui, la proportion est de 1 à 30.

Des études des Nations Unies montrent que 2% des personnes adultes les plus riches dans le monde possèdent plus de la moitié de la richesse globale des foyers. Cependant, la moitié la plus pauvre de la population adulte du monde est simplement propriétaire de 1% de la richesse globale¹.

Cette richesse est concentrée fortement en Amérique du Nord, Europe et les pays avec un fort PIB dans la zone Asie-Pacifique. La population de ces nations possède collectivement 90% de la richesse totale globale. En EEUU, par exemple, vivent 37% des plus riches; après c'est le Japon avec 27%. Même, si en Amérique du nord n'habite que 6% de la population adulte mondiale, elle possède 34% de la richesse. L'Europe et les pays de fort PIB en Asie-Pacifique ont aussi une richesse non proportionnelle. A l'inverse la participation dans la richesse des habitants d'Afrique, Chine, Inde et des autres pays de PIB bas en Asie est considérablement inférieur à sa participation populationnelle, dans certain cas et d'un facteur supérieur à dix.

Il est aussi possible de vérifier que la concentration de la richesse ne se développe pas de façon uniforme dans tout le monde. Par exemple, le Japon et les Etats-Unis, deux économies de forte richesse montrent différents signaux d'inégalité de la richesse. Le Japon avec un Gini de richesse de 55% et les Etats-Unis avec un Gini de richesse de 80%. Cependant, le système de sécurité sociale observé en pays nordiques permet de contenir les inégalités et propose des moyens de redistribution effectifs.

En conséquence, nous rejetons les prétentions de naturaliser l'inégalité en la justifiant comme le sacrifice nécessaire pour aboutir au développement et à l'entretien des libertés.

LES LIMITES DES POLITIQUES SOCIALES AXÉES

La crise du paradigme néolibéral plus orthodoxe donna un élan au débat des années 90. Il propose que le conflit entre croissance et équité soit évité. Pour ce faire, il signale que les moyens de libéralisation et de dérégulation, essence de la proposition traditionnelle, représentent des marchés parfaitement inexistantes. De plus, on commença à affirmer qu'il est possible de croître avec équité, de façon simultanée et non séquentielle chaque fois qu'on applique un regard intégré. On doit incorporer ce dernier regard dans la politique économique pour nous permettre de réduire de forme significative le manque d'équité en impulsant la croissance à condition d'exécuter des politiques sociales qui prioriseront l'efficacité de la dépense publique.

Cette analyse a permis de mettre en place des programmes axés sur le transfert de revenus. Ces programmes signalent l'établissement des systèmes de protection sociale qui permettront d'assurer certains standards minimums élevant les niveaux d'alimentation, de scolarité, de couverture prévisionnelle et de santé entre autres. Ainsi, on cherche à améliorer les systèmes de protection sociale en renforçant les dispositifs publics existants, en introduisant des transformations importantes

¹ James Davis, Susana Sandström, Anthony Shorrocks, Edward Wolf. "La Distribución Mundial de la Riqueza de los Hogares". Institut Mondial d'Investigation du Développement Économique de l'Université des Nations Unies. Décembre 2006

dans l'organisation et les instruments de protection et en améliorant sensiblement la provision et la régulation des services sociaux.

Nous ne pouvons arrêter de reconnaître que des millions de personnes bénéficient de programmes sociaux comme ce que l'on vient de décrire, mais selon nous, cela relève de politiques qui cherchent à enrayer l'extrême pauvreté sans réussir à inverser la tendance d'accroissement des inégalités. De plus, il est possible que ce type de politiques s'effectue dans un modèle d'assistanat, qui accentue la dépendance des bénéficiaires ne constituant pas un système de sécurité sociale universel. Pour cela, sa seule existence n'arrivera pas à diminuer l'inégalité de façon profonde et durable. En même temps, sans un processus adéquat de vigilance citoyenne, on court le risque que ces programmes servent d'appui aux processus de clientélisme politique associé au contrôle et distribution de l'aide internationale et à la cooptation des mouvements sociaux.

De plus, une analyse exclusivement axée sur la possibilité de dépasser la pauvreté en fonction du niveau de revenus peut nous induire en erreur. Le fait que tous les pauvres soient dans une situation semblable n'est pas la même chose que si une moitié de cette population frise le seuil de pauvreté et l'autre vit dans la pauvreté absolue.

Pour les gouvernements il est plus facile de sortir de la pauvreté les « moins pauvres ». En se servant de peu d'investissements il peut augmenter leurs revenus et les faire passer au dessus de la ligne de pauvreté sans vraiment améliorer les capacités basiques de la population.

La pauvreté n'est pas une simple question de bien être mais plutôt de l'impossibilité de trouver ce bien être de façon autonome et permanente. En conséquence, on ne doit pas mesurer le niveau de revenus mais le niveau de liberté d'une population pour mener une vie qu'ils souhaiteraient. Tout être humain est créateur de son propre destin et responsable étique de son entourage local et global et il n'est pas un simple récepteur de services.

Enfin, l'implémentation univoque des politiques axées peut occasionner que la bataille contre la famine et la pauvreté se dissocie de la lutte contre les mécanismes de permanente reproduction et augmentation des inégalités sociales et de l'exclusion. Le résultat sera une société avec un important pourcentage de la population au dessus de la ligne officielle de la pauvreté avec un grand nombre d'iniquités, de dépendance endémique aux plans gouvernementaux et de graves menaces à la cohésion sociale et à la durabilité environnementale.

LES CONTRADICTIONS ENTRE LA LIBERALISATION COMERCIALE ET LES RESTRICTIONS MIGRATOIRES

Il n'est pas possible de dissocier la discussion sur l'inégalité mondiale des débats sur le système multilatéral de commerce. Pendant les années 90 le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC ont promis à partir du « consensus de Washington » que la dérégulation commerciale et des marchés permettraient le développement. Cependant, l'expérience de nos pays nous montre que les nouvelles règles commerciales internationales ont cherché à favoriser les bénéfices et la sécurité juridique des investissements des grandes entreprises transnationales dans différentes sphères du marché tel que : les services, les ressources naturelles, les achats publics et la propriété

intellectuelle. Le processus de libéralisation commerciale a créé un modèle de développement exclusif qui favorise simplement la croissance économique et ne donne pas de réponse aux principes fondamentaux de durabilité.

L'Amérique Latine et les Caraïbes ont expérimenté pendant la dernière décennie une énorme pression de la part de l'Union Européenne et des Etats Unis pour leur imposer des Traités de Libre Commerce à travers des négociations bilatérales. Ces accords ont cherché à assurer l'accès de leurs produits à nos marchés et pour leurs industries à nos ressources naturelles et à nos matières premières sans négliger les conditions de stabilité pour leurs investissements. Tandis que le Sud Global ouvrit son marché et dérégla son économie, les pays du Nord continuèrent à protéger leurs producteurs de textiles, des industries maritimes, de la construction ou en subventionnant leurs agriculteurs et en émettant des amendes aux pays pauvres sous prétexte de faire du « dumping ».

C'est pour cette raison que les processus de négociation commerciale lancés à partir de Doha en 2001 n'ont pas trouvé d'aboutissement car les pays les plus riches ont continué à offrir des accords inéquitables et inacceptables. Nous considérons qu'il est impossible de diminuer l'inégalité et de consolider un système multilatéral de commerce basé sur la justice et la réciprocité tant que les pays riches continuent à obliger le reste du monde à se soumettre à leurs propres règles d'ouverture des marchés. Surtout si ces processus ignorent les asymétries et différentes capacités politiques et institutionnelles de nos nations.

A l'inverse, en même temps que les frontières commerciales s'ouvrirent et que s'éliminèrent les restrictions pour les flux de marchandises, de capital, d'investissements et d'information, les frontières physiques furent fermées pour éviter la circulation des personnes d'un pays à l'autre. De plus, pendant les négociations commerciales internationales, le thème de l'immigration et de l'échange de main d'œuvre s'est exclu de manière permanente.

Enfin, parallèlement à ses actions, la tendance a été d'endurcir les restrictions migratoires avec l'instauration du délit d'immigration illégale, le flux migratoire international étant inhérent aux disparités économiques et sociales et au fossé entre les revenus du pays du Nord et du sud.

A cet égard, nous considérons comme action cruciale l'introduction du droit à la libre mobilité des personnes dans un agenda contre les inégalités.

L'INEGALITE GLOBALE ET LES DEFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une des conséquences les plus inquiétantes de la croissance des inégalités globales réside sur la distribution des effets et des responsabilités du processus de changement climatique. Selon le Panel Intergouvernementale sur le Changement Climatique, le réchauffement climatique et le gaz à effet de serre ont un impact socio-économique important sur le secteur de l'agriculture notamment par rapport à la disponibilité des ressources hydriques, la santé humaine, etc.

Pour cela, le réchauffement climatique agit comme un amplificateur des vulnérabilités existantes dans les secteurs les plus pauvres et des inégalités de la planète en engendrant des pressions

démographiques, une croissance urbaine incontrôlée accompagnées d'un faible investissement en infrastructure, de la déforestation, de la désertification, de la dégradation des coraux, de la pollution, etc.

En conclusion, le processus de changement climatique affaiblit la croissance économique et accentue les inégalités en laissant une grande part de la population vulnérable aux impacts économiques et naturels.

LES ALTERNATIVES QUE NOUS PROPOSONS

A. DEVELOPPEMENT ET RADICALISATION DE LA DEMOCRACIE

La consolidation de la démocratie et l'affermissement de la citoyenneté sont des éléments incontournables à l'augmentation et à la reconnaissance des droits citoyens dans un monde inégal. A cet égard, la promotion de la participation démocratique de tous les pays et de tous les peuples, spécialement des groupes marginalisés garantit l'incidence effective de tous les pays et de la société civile en général à l'intérieur des processus qui fixeront l'agenda international.

Dans cette perspective, il est nécessaire de ratifier le « multilatéralisme » comme principe irréductible d'un ordre international pacifique, juste et qui assume son rôle de démocratisation des institutions de gouvernance globale.

La lutte contre les inégalités doit mettre en évidence la dimension économique et culturelle de la démocratie en promouvant le raffermissement des acteurs sociaux et politiques; la nécessité de profonds changements dans les Etats qui permettront d'augmenter leur légitimité et la confiance des citoyens au travers d'un plus grand contrôle et de transparence dans la gestion publique ; l'approfondissement des processus de décentralisation, de régionalisation et des mécanismes de participation et de raffermissement des réseaux la société civile.

Ce dernier objectif implique aussi de dynamiser les espaces et les processus non institutionnalisés de la participation citoyenne et la reconnaissance de l'importance et de la légitimité de la mobilisation et de la contestation sociale.

B RECONNAISSANCE ET EXIGENCE DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Le caractère primaire-exportateur des pays du Sud exige que son insertion internationale ne soit pas subordonnée aux intérêts du capital transnational et des grands groupes de pouvoir. Pour ce faire, on doit appuyer des processus d'intégration régionale et subrégionale générant des modèles de développement propre, durable, communautaire et alternatif basés sur l'équité et la justice. Par ailleurs, il est fondamental que la reconnaissance des asymétries soit le principe qui guide les accords.

Il faut dénoncer et refuser les agendas de négociation commerciale qui cherchent à briser ou fêler les processus d'intégration régionale. De la même façon, on doit exclure des négociations les thèmes concernant l'eau, les services, les investissements, les achats publics, la compétence et la propriété intellectuelle. Par ailleurs, l'agriculture doit être bénéficiaire d'un traitement privilégié dans le cadre des négociations en reconnaissant les principes de sécurité et de souveraineté alimentaire et en éliminant les différences que créent les subventions agricoles, affectant les producteurs les plus pauvres.

De même, le combat contre les effets et les conditions qui créent et reproduisent l'inégalité doit être en lien avec la création d'emplois productifs, de travail décent sans exception des entreprises multinationales, assurant l'accomplissement des mêmes standards du travail et d'obligation tributaire à échelle globale. On doit assurer le droit à la syndicalisation, à l'expression des inquiétudes du travail et à la juste participation dans le processus productif.

Il est nécessaire de créer des conditions pour protéger les secteurs informels de l'économie à travers des programmes de protection qui permettront l'accès aux bénéfices de santé ou retraite et un lien majeur avec les espaces économiques formels et structurés.

Les programmes sociaux focalisés sont, certainement, indispensables. Ils constituent un réseau de protection des plus vulnérables comme les enfants, les malades et les personnes âgées. Cependant, l'existence de ces programmes exige simultanément l'universalisation et l'exigibilité des droits économiques, sociaux et culturels. Dans cette perspective, il est nécessaire d'aller plus loin que les simples programmes de transfert de revenus vers des politiques de distribution plus juste des bénéfices de l'économie mondiale.

A cet égard, on doit réorienter les politiques sociales vers des systèmes de protection sociale qui dépassent la vision focalisée de politiques apaisantes différenciant clairement les aspects concernant la réduction de la pauvreté et l'inégalité. Pour ce faire, il est nécessaire de changer les paramètres de mesure de la pauvreté, créant des niveaux internationaux appropriés à la réalité actuelle.

Il est indispensable de franchir les seuils sociaux établissant des paramètres qui permettront d'augmenter progressivement le smic, la taille et la qualité de l'habitat social, des pensions les plus faibles et en assurant le droit à la santé et l'éducation publique de qualité pour tous.

Il faut arrêter les privatisations des systèmes sociaux et des importantes infrastructures comme les réseaux énergétiques et le transport terrestre ou faire marche arrière quand elles sont déjà entamées.

Le logement doit être un des principaux composants des programmes sociaux des gouvernements. Son accès ne peut pas être dans les mains des spéculateurs hypothécaires ni des institutions financières privées.

Il est indispensable d'établir des mécanismes pour réduire les asymétries de pouvoir entre les travailleurs et les entrepreneurs, entre les PME-PMI et les grandes entreprises, entre les

consommateurs et les producteurs, etc. Pour ce faire, on doit développer des instruments de renforcement de la transformation productive, du développement local, raffermir l'association productive et l'économie sociale, l'agriculture familiale et les PME-PMI. De même, il faut rendre plus efficaces et égalitaires les services publics des régions les plus défavorisées en assurant la couverture santé, spécialement pour les femmes et les enfants.

Il est essentiel de reconnaître le droit à la libre circulation des personnes et de respecter les droits des personnes immigrantes. A cet égard, on doit mettre en place un dialogue Nord - Sud basé sur un regard approfondi de l'immigration régulière et irrégulière intégrant le lien entre immigration et développement. Les pays du Nord doivent reformuler leur législation migratoire pour assurer un suivi et une protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales assurant son universalité, indivisibilité et interdépendance.

Finalement, une restructuration générale du schéma tributaire de nos pays est nécessaire en assurant des impôts moins forts pour ceux qui possèdent moins, en contrôlant l'évasion fiscale et en garantissant un contrôle plus efficace des dépenses publiques. Par exemple, il faudrait mettre en place des réformes contributives avec des impôts aux revenus des personnes et des entreprises de manière plus progressive. Sans une mesure de ce type, nous ne pourrions pas atteindre une plus grande équité au sein de nos nations.

C VERS UN NOUVEAU SYSTEME FINANCIER INTERNATIONAL

La complexité de l'actuel système financier rend impossible la résolution des problèmes avec un seul instrument. Néanmoins, il est possible de signaler des éléments indispensables à prendre en compte:

On se doit d'établir un système qui assure la contribution progressive des revenus du capital. Ce dernier se devra aussi d'abroger les efforts du système financier pour obtenir des bénéfices exorbitants à travers la spéculation. Des exemples concrets de ces politiques peuvent être la contribution de tous les types de transfert de capital tels que les transactions monétaires avec pour objectifs de réduire l'hypertrophie du secteur financier et d'arrêter la tendance de plus en plus accéléré d'un fonctionnement à court terme.

Cependant, il est nécessaire d'implanter à échelle mondiale la Taxe Tobin-Spahn. Cette taxe consiste à instaurer un impôt sur les opérations de changement des devises et des pièces. De même, elle deviendra un instrument efficace pour combattre les futures crises financières de nature spéculative et sera capable de recouvrer à échelle mondiale 50.000 million de dollars par an. Ce dernier montant nous permettra de contribuer au financement du développement durable des pays du Sud.

Il n'est pas possible de retarder la réforme des institutions de Bretton Woods. Il faut placer le FMI et la BM sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies une fois démocratisé et renforcé. L'ONU doit être inséré dans une nouvelle architecture de gouvernance mondiale qui permettra la réduction

réelle de la pauvreté à travers de l'implantation de nouveaux mécanismes de justice contributive et commerciale à échelle globale.

La catastrophe financière en cours devrait montrer aux Banques Centrales que le contrôle de l'inflation des prix des actifs financiers est important comme par exemple l'inflation des prix de consommation. En conséquence, les Banques Centrales ont la responsabilité d'appuyer des politiques de développement et d'emploi et n'ont pas simplement pour rôle le contrôle de l'inflation.

La banque d'investissement doit se séparer des autres services financiers. On doit fortifier le secteur de la banque publique et coopérative. Il faut interdire les centres bancaires extraterritoriaux (OFCs) et les paradis fiscaux qui permettent uniquement de cacher les actifs des autorités fiscales pour le bénéfice des groupes illégaux tels que les mafias, les terroristes; les marchands d'armes et les autres forces criminelles qui souhaitent blanchir de l'argent. Toutes ces institutions doivent être arrêtées.

Même si cet objectif n'est pas envisageable à court terme, étant donné que quelques grands pays industrialisés maintiennent les OFCs, les Etats peuvent obliger les banques à fermer leurs paradis fiscaux en les menaçant de lever le secret bancaire et en appliquant un impôt considérable sur les transactions avec les OFCs.

Le moment d'arrêter et d'inverser l'hémorragie fiscale qui affecte tous les pays est arrivé. Pour ce faire, on peut redoubler des efforts contre l'évasion fiscale, la fraude et les « dumping fiscaux ». Ces efforts doivent aboutir à la disparition définitive des paradis fiscaux, à la limitation du secret bancaire et à une nouvelle réflexion sur la mobilité des capitaux. Cette dernière stratégie doit être considérée comme un premier pas pour l'implantation d'un système contributive international face à l'impossibilité actuelle que les Etats ont pour rassembler des ressources.

Il est nécessaire de fixer des limites à l'endettement, dans un premier temps celui des foyers, en imposant des limites maximales dans tous les pays, en fonction des intérêts et des amortissements sur les revenus.

Par ailleurs, le gouvernement des entreprises doit être réformé pour valoriser les actionnaires à long terme par rapport aux spéculateurs. Les syndicats, les consommateurs et autres parties intéressées doivent augmenter leur participation dans la prise de décisions des entreprises.

Les reformes de type cosmétique ou de simples mesures régulatrices qui ont pour objectif celui de protéger l'argent des riches ou l'accumulation dérivée de la spéculation avec des actifs financiers est inacceptable. L'actuelle crise financière internationale est une des meilleures possibilités pour reformuler de nouveaux critères et établir de nouveaux mécanismes fiscaux qui iront contre la spéculation et la corruption. De plus, ces derniers permettront de financer des institutions mondiales solides avec des compétences efficaces contre le changement climatique pour les étendre au reste de la planète.

D JUSTICE ENVIRONNEMENTALE GLOBAL FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face à la menace du changement climatique, il est nécessaire d'établir des préceptes de justice environnementale qui définissent que tous les pays ont des principes communs, mais différenciés. En ce sens, les coûts de gestion de la crise doivent être pris en charge par les pays qui ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui de profits extraordinaires. La création d'un fond de crise pour apaiser les conséquences du changement climatique sur l'économie réelle est essentielle.

Il est aussi primordial que les pays plus industrialisés assument leurs responsabilités sur les sphères institutionnelles, techniques, économiques et juridiques en accord avec le fait qu'ils sont les plus gros consommateurs d'énergie et les plus gros pollueurs. Il est crucial de fixer les responsabilités à échelle globale, régionale et nationale. Dans cette perspective, ces dispositions devraient aboutir à la création de mécanismes financiers différenciés pour réduire la vulnérabilité des plus pauvres, des Écosystèmes et de la biodiversité.

De même, il est urgent de discuter sur l'exploitation durable de nos ressources naturelles. Il est indispensable, au moins, de mettre en place des impôts compensatoires pour l'apport des ressources humaines à la production. Cette rente devrait être payée aux citoyens, propriétaires de ces ressources, représentée par l'État. Un mécanisme comme celui-là permettrait de corriger les imperfections sur le marché, éclaircissant les coûts de production et faisant plus efficaces les économies.

On doit assurer l'accès à l'eau comme bien social et droit humain fondamental, freinant les accélérations des processus de déforestation et de désertification pour préserver la biodiversité des écosystèmes hydriques et terrestres ainsi que l'air et les sols. On doit renforcer l'institutionnalité des États pour exercer un contrôle sur les activités économiques et productives pour protéger les populations autochtones, le patrimoine environnemental et la diversité biologique et culturelle. On doit implanter des fonds et des mécanismes de coopération pour doter les communautés les plus vulnérables de capacités à gérer les risques provoqués par les phénomènes extrêmes dérivés du changement climatique.

E. AFFERMISSEMENT ET REDEFINITION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

La « Mesa de Articulación » souligne l'importance d'engagement des pays membres du Comité d'Assistance pour le Développement de mettre à disposition 0,7 % de leur PIB à cette fin. Ce but a été fixé en 2002 par le « Consensus de Monterrey. Nous demandons de respecter les accords et nous réaffirmons la nécessité de continuer un débat sur la réforme des instruments internationaux de la Coopération pour le Développement, son efficacité et sa durabilité.

Cependant, simplement cinq pays assument cet engagement (Danemark, Luxembourg, Norvège, les Pays Bas et Suède). De plus, il est scandaleux que certains gouvernements fassent compter comme aide au développement la coopération militaire. Ce type de sophisme peut signifier que les chiffres de Coopération Publique pour le Développement sont en artificielle augmentation mais que les pays

du sud ne reçoivent pas les montants suffisants. De même, cet argent n'est pas directement destiné aux objectifs du développement.

Nous sommes aussi préoccupés par la diminution systématique de la participation de l'Amérique Latine et des Caraïbes dans le flux total de la coopération officielle au développement qui a diminué d'une moyenne de 13% pendant la période 1980-2000 à 9% pendant la période de 2002 à 2006. Cette baisse s'explique principalement par la plus faible proportion que les pays catalogués comme de « revenus moyens » ou « moyenne haute » par les organismes financiers internationaux ont reçue. Des pays comme le Chili, l'Argentine, le Venezuela, le Costa Rica, le Mexique, le Panama et l'Uruguay. Cela a permis de réduire la coopération de 2,5% à 1,1 % dans ces pays où le fossé d'inégalité s'est accru pendant les dernières décennies créant des ruptures profondes sur leur système de cohésion sociale.

Un processus pareil se constate dans les pays de revenus moyens-bas comme la Bolivie, la Colombie, Cuba, la République Dominicaine, le Salvador, le Guatemala, le Paraguay et le Pérou qui ont 5,2% de l'aide au développement alors que les pays de revenus minimales comme Haïti, l'Honduras et le Nicaragua atteignent 3,1%.

Il est nécessaire de rappeler que les montants de la coopération pour l'Amérique Latine et les Caraïbes sont moins importants que les flux de capital qui sortent de la région avec la justification de la dette externe et des énormes transactions internationales qui se font dans nos pays.

A cet égard, nous considérons que cette diminution de la participation de l'Amérique Latine et des Caraïbes dans les flux de coopération internationale est un processus qui menace gravement les efforts pour réduire les inégalités car il se base sur des conditionnements politiques et économiques qui protègent les inégalités entre les régions les plus défavorisées de la planète.

Il doit exister un lien, à notre avis, entre la nature des ressources destinées au développement (qui doivent être nouvelles, stables et prévisibles à long terme) et son impact qui ne devra pas simplement couvrir les dépenses urgentes mais produire un capital humain à long terme visant à dépasser les inégalités dans et entre les pays.

Pour ce faire, le Comité d'Assistance pour le Développement doit promouvoir la participation et le dialogue institutionnel avec la société civile. Cette dernière action implique d'établir des mécanismes effectifs de consultation, de suivi et d'évaluation des critères, des projets et des programmes de coopération internationale. La société civile d'Amérique Latine et des Caraïbes possède des propositions précises qui permettront d'établir des mécanismes moins coûteux, plus efficaces et libres des conditionnements à travers une administration transparente, participative et attentive à la distribution et à l'utilisation de ces ressources.

En même temps, nous remarquons des signaux inquiétants qui montrent un affaiblissement du débat sur les systèmes de contribution globale. Beaucoup de pays ont la pratique d'une dynamique de contribution en chargeant les budgets nationaux sans toucher au système financier international.

Nous attirons l'attention des gouvernements pour continuer la réflexion autour de l'établissement d'une contribution additionnelle sur les profits des transnationales et les flux financiers internationaux, à mettre en place une contribution « écologique » adressée aux acteurs qui se bénéficient largement de la globalisation amenant des conséquences négatives sur l'environnement. Parallèlement, il faudrait lutter de façon plus ferme contre l'évasion fiscale, le « dumping », les paradis fiscaux, la fuite des capitaux et la compétence fiscale entre les Etats. Nous battons pour ces types de problèmes nous emmène à l'embryon d'un système de redistribution globale.

La coopération au développement doit inclure la discussion de la dette externe dans les pays pauvres et en développement prenant en compte l'appui et l'affermissement des processus de comptabilité comme outil pour déterminer la légitimité qui est demandé par les pays européens et les conséquences du paiement.

Aujourd'hui, on accepte de plus en plus la nécessité et l'urgence d'établir des mécanismes solidaires à caractère global, après des années de positionnement de la globalisation comme une réponse suffisante aux grands problèmes de l'humanité. On a cassé le tabou et maintenant nous pouvons parler ouvertement d'établir des normes et des impôts à caractère mondiaux qui permettront d'exercer un contrôle démocratique sur les marchés. Raison pour laquelle, est en jeu la création d'instruments mondiaux de redistribution permettant de donner un nouveau visage à la globalisation.

NOTRE ENGAGEMENT MOTEUR CONTRE L'EXCLUSION ET L'INEGALITE

Nous savons qu'une grande partie du coût de la crise actuelle seront supportés par des millions de personnes qui n'ont pas participé aux bénéfices de la croissance récente. Face à ce drame nous souhaitons contribuer à l'agenda des changements que nous proposons et que nous sommes prêt à discuter et construire côte à côte avec les citoyens qui s'organisent et travaillent ensemble.

Notre « Mesa de Articulación » affirme son engagement avec la démocratie dans un processus d'augmentation de droits et de lutte contre l'inégalité et contre l'exclusion sociale dans notre continent. Nous sommes conscients que les droits humains sont des processus dynamiques de confrontation d'intérêt qui se battent pour que ses propositions soient reconnues à partir des différents points de pouvoir et non simplement des définitions juridiques. Nous savons que pour réaliser ces objectifs, nous devons rejoindre les efforts des mouvements sociaux qui se mobilisent pour donner un contenu d'équité aux initiatives de développement et d'intégration de nos pays, comme ceux qui résistent aux politiques de privatisation et de mercantilisme de la vie.

On parle de conventions qu'il faut faire respecter créant des conditions politiques, économiques et sociales nécessaires pour eux. A cet égard, la bataille contre l'inégalité exige de la société civile un effort régulier dans la construction de schémas de relation qui rendent possible des alternatives et tendent à garantir la possibilité d'actions concrètes dans le temps bâtissant des valeurs pour la vie, la liberté et l'égalité.

Nous sommes conscients que nos principes et pratiques vont contre les mécanismes et les acteurs responsables de la production de l'inégalité et de la pauvreté dans la région. A cet égard, nous



convoquons les secteurs démocratiques de nos sociétés et nos parlements pour assurer la liberté et l'autonomie de nos organisations et de nos pratiques, que nous réalisons chaque fois plus en alliance avec les autres acteurs de la société civile.

Dans une Amérique Latine qui a démontré ces dernières années une impressionnante mobilisation sociale qui s'est concrétisé par l'élection de gouvernements progressistes et orientés vers la promotion de la justice sociale, nous n'accepterons pas des limitations arbitraires à notre autonomie, ni des restrictions à notre légitimité pour débattre et agir en fonction de cet agenda citoyen.

Nos organisations ont engagé leurs efforts depuis des décennies. Et au 21^e siècle, ils assument un agenda en faveur de l'équité qui exige et exerce des pressions sur les programmes des partis politiques, des gouvernements et des organismes internationaux. Ils sont convaincus que leur rôle dépasse la dénonciation et les diagnostics et exige la mobilisation et l'action transformatrice.

Novembre 2008

Associations Nationales d'ONG

ABONG, Asociación Brasileña de ONG, Brasil
ACCION, Asociación Chilena de ONG, Chile
ANC, Asociación Nacional de Centros, Perú
ANONG, Asociación Uruguaya de ONG, Uruguay
CCONG, Confederación Colombiana de ONG, Colombia
CONGCOOP, Coordinadora de ONG y Cooperativas, Guatemala
AD HOC / Convergencia, México
Grupo Propuesta Ciudadana, Perú
POJOAJU, Asociación Paraguaya de ONG, Paraguay
Red ENCUESTRO de Entidades No Gubernamentales, Argentina
SINERGIA, Venezuela
UNITAS, Bolivia

Redes Regionales de ONG:

Réseaux Régionaux d'ONG

ALOP, Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción al Desarrollo
Articulación feminista MARCOSUR
CEAAL, Consejo de Educación de Adultos de América Latina
CRIES, Coordinadora Regional de Investigaciones Económicas y Sociales
PIDHDD, Plataforma Interamericana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo

